
SAINT-MANDÉ MAG

N°267 Mai 2022 saintmande.fr

Focus

UNE NOUVELLE CRÈCHE À SAINT-MANDÉ

À la Une

LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO

P.6

À LA UNE
L'avenue
Quihou
inaugurée



P.17

CADRE DE VIE
Les vestiaires
du stade
des Minimes
totallement
renovés



P.05 RÉTROSPECTIVE

P.09 À LA UNE

Les résultats de l'élection présidentielle à Saint-Mandé

P.10 FOCUS

Une nouvelle crèche municipale

P.14 VIE ÉCONOMIQUE ET ANIMATIONS

Le calendrier de la boutique éphémère / Affaires & Convivialité au service du développement économique

P.16 CADRE DE VIE

Comment lutter contre la prolifération des rats

P.19 CULTURE ET VOUS

Saint-MandéScope / Coup de projecteur sur... La Compagnie La Réveuse / Portrait d'Allan Derras / Histoire : Le stade des Minimes de Saint-Mandé

P.24 DÉTENTE

Sélectionnés pour vous / Et toque !

P.25 RENCONTRE

Laura Hecquet, danseuse Étoile à l'Opéra de Paris

P.26 À TOUT ÂGE

D'où vient notre énergie ? / Les rendez-vous de la Maison de la Famille / Le temps des aidants / Formulaire Prévention canicule

P.29 LES ASSOS

Vente aux enchères caritative du Lions Club / L'actualité des associations saint-mandéennes

P.32 LIBRE EXPRESSION

Les tribunes des groupes de l'opposition

P.35 INFO VILLE

Les missions de la coordinatrice jeunesse

P.36 SERVICES

Permanences des élus / Pharmacies de garde / Commémoration / Réunion des Ribambins / Passeport / Pavé mémoriel / Vigilance ! / Recyclage

P.38 ÉTAT CIVIL

Les naissances, mariages et décès / Hommage à Michel Tabart

SAINT-MANDÉ MAG N°267 / MAI 2022 est édité par la Mairie de Saint-Mandé - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94165 Saint-Mandé Cedex- Tél. 01 49 57 78 00 - www.saintmande.fr

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Julien Weil **DIRECTEUR DE LA RÉDACTION** Matthieu Stencel **RÉDACTION** Isabelle Fouché
CONCEPTION GRAPHIQUE Valérie Besser **VISUELS** Mathieu Génon / Mairie de Saint-Mandé / Adobe Stock **IMPRESSION** Peri Graphic **RÉGIE PUBLICITAIRE** CMP Régie publicitaire 01 45 14 14 40 **NOMBRE D'EXEMPLAIRES** 14 500 Dépôt légal à parution

POUR EN SAVOIR + www.saintmande.fr

Retrouvez toute l'actualité sur le site internet de la Ville et restez en contact via les réseaux sociaux.

 Ville de Saint-Mandé  94160.saintmande  @saintmande

JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-Président du Conseil Départemental du Val-de-Marne

“ C’est notre rôle de créer les conditions favorables pour garantir tranquillité et sérénité aux familles saint-mandéennes ”

Chères Saint-Mandéennes,
Chers Saint-Mandéens,

Je tenais à vous adresser mes remerciements pour votre mobilisation civique lors de l’élection présidentielle. Je remercie également les élus, les agents municipaux et les assesseurs présents qui ont permis de garantir les meilleures conditions d’exercice du vote dans l’ensemble des bureaux.

Parallèlement à ce calendrier électoral, mon équipe et moi-même continuons de veiller à la bonne réalisation de tous nos projets. Aussi, je suis très heureux de vous présenter, dans ce numéro du Saint-Mandé Mag, la future crèche qui se situera avenue Pasteur. Cette nouvelle structure de 26 berceaux répond à l’engagement pris devant vous lors des dernières élections municipales.

L’arrivée d’un enfant au sein d’un foyer est un événement heureux mais qui engendre de nombreux changements, tant en terme de rythme de vie qu’en terme d’organisation. C’est notre rôle de créer les conditions favorables pour garantir tranquillité et sérénité aux familles saint-mandéennes. Cette crèche répond à un besoin sans cesse grandissant pour les parents et augmente significativement l’offre



À la rencontre des familles, lors de la première chasse aux oeufs organisée pour les enfants au jardin
Alexandra David-Neel.

d’accueil dans notre ville. Nous devons nous en réjouir.

Mais une politique de la famille ambitieuse et moderne ne saurait se limiter au seul domaine des prestations. Elle doit prendre en compte l’ensemble des aspirations des familles. Saint-Mandé est une ville familiale qui doit permettre à tous les petits Saint-Mandéens de bien grandir et de s’épanouir. Il nous faut accompagner les parents dans le parcours éducatif de leurs enfants en les aidant à concilier vies familiale, professionnelle et personnelle ! Ce sont de nouveaux enjeux à relever.

Il faut imaginer de nouvelles politiques publiques en termes d’animation, de petite enfance, d’activités périscolaires, de sport et de culture. Autant de défis que nous relevons au quotidien. De nombreux services et actions sont déjà mis en place. Diverses manifestations sont organisées pour les familles saint-mandéennes. Depuis deux ans, maintenant, mon équipe et moi-même œuvrons en ce sens, afin d’offrir à nos concitoyens des manifestations conviviales et familiales. Festives,

culturelles ou sportives, de nombreuses fêtes animent ainsi la ville tout au long de l’année. Leur diversité, l’ambiance familiale qui y règne et le caractère multigénérationnel de notre nouvelle programmation d’animations en assurent l’attractivité pour tous les Saint-Mandéens !

Avoir une politique familiale ambitieuse et coordonnée, c’est également réaffirmer l’importance de la petite enfance, l’éducation, la citoyenneté, la solidarité et la convivialité. La Ville doit réitérer son engagement envers les familles en leur offrant des conditions de vie qui favorisent toujours davantage leur mieux-être.

Vous pouvez compter sur nous et notre volonté de conduire une politique familiale ambitieuse !

Je vous souhaite une bonne lecture !

SYNDIC ORLY-SAINCLAIRE

ADMINISTRATEUR DE BIENS - SYNDIC



CHARGES TROP ÉLEVÉES... ABSENCE DE RÉPONSES AUX COURRIERS...
MANQUE DE RÉACTIVITÉ... INTERLOCUTEURS INJOIGNABLES...

Souhaitez-vous changer de Syndic ?

CONTACTEZ NOUS POUR UNE PROPOSITION SOUS 48H !

Les Avantages du Syndic Orly-Sainclair

- ◆ Basé sur un interlocuteur expérimenté
- ◆ Structure réactive
- ◆ Tarifs préférentiels
- ◆ 30 ans d'expérience à Saint-Mandé
- ◆ 4 visites incluses au forfait



Frédéric ORLY

Frédéric Orly reste
à votre écoute au

06 79 93 61 82

orly.f@outlook.fr

Ou à nos cabinets :

3, rue de Montreuil 94300 Vincennes
176 Avenue de la République 94120 Fontenay sous Bois
3, place Charles Digeon 94160 Saint-Mandé

L'aide à domicile sur-mesure

Réseau national d'aide à domicile
pour les personnes âgées



Aide
à l'autonomie



Aide
aux repas



Accompagnements



Aide
ménagère

01 84 04 03 75

51 Avenue de Paris
94300 Vincennes

Petits-fils

SERVICES AUX GRANDS-PARENTS



petits-fils.com



CONCERT

Monsieur Fugain à Cresco

Salle comble pour le concert de Michel Fugain et ses musiciens qui ont offert un superbe spectacle au public.



ANIMATION

Chasse aux œufs

NOUVEAU : à l'occasion des fêtes de Pâques, les enfants étaient conviés à une chasse aux œufs au Jardin Alexandra David-Neel : un rendez-vous familial qui a séduit petits et grands gourmands !



INAUGURATION

Ubisoft à Floresco

Le 20 avril dernier, le Floresco, qui héberge Ubisoft, était inauguré, en présence du Maire, Julien Weil, et de MM. Pelat, Fondateur du groupe Europequipements et Guillemot, cofondateur et Président d'Ubisoft.



COMMÉMORATION

Journée nationale du souvenir de la déportation

Émotion et recueillement à l'occasion de cette journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la déportation. Des gerbes ont été déposées au monument aux morts, rue Grandville et au Cimetière sud.



INAUGURATION

L'AVENUE QUIHOU RÉNOVÉE ET EMBELLIE

Les travaux d'envergure effectués avenue Quihou étant achevés, la "nouvelle" avenue a fait l'objet, le 19 avril dernier, d'une inauguration en présence des élus et des riverains.

Commencés l'été dernier, les travaux de l'avenue Quihou ont pris fin début février, rendant aux riverains un espace totalement réaménagé, plus aéré, plus agréable, plus vert et surtout plus fonctionnel tant pour le cheminement des piétons que pour le stationnement des automobilistes.

DES TRAVAUX EN PROFONDEUR

Engagés à la mi-juillet, les travaux visaient à "redistribuer" les espaces voirie/trottoir, l'idée étant de donner davantage de place aux piétons et aux circulations douces sans toutefois diminuer le nombre de places de stationnement. Asphalté rouge, bordures en granit, nouveaux candélabres donnent à présent un tout autre aspect à cette artère fréquentée. Les derniers travaux de réfection de la chaussée et des caniveaux se sont achevés en février conformément au calendrier prévisionnel établi. L'arrivée du printemps a aussi permis la plantation d'arbres et d'arbustes mellifères.

SUITE DES TRAVAUX DU QUARTIER NORD

L'étape suivante, dans la rénovation du quartier Nord, concerne des aménagements rue Viteau, rue Fays (entre la rue Viteau et l'avenue de Paris) et rue de Lagny. Sur les rues Viteau et Fays, les travaux vont commencer mi-mai. Ils seront en cohérence avec la Charte



Inauguration de la "nouvelle" avenue Quihou, l'occasion pour les élus, de remercier les riverains de leur patience pour la gêne occasionnée durant les travaux.

d'aménagement définie par la Ville qui pose les principes d'une identité continue et d'une harmonisation d'ensemble. Rue de Lagny, ce sont les trottoirs qui vont faire peau neuve avec un bel asphalté rouge. Cette nouvelle phase sera achevée avant la fin 2022.

LA VILLE VOUS INFORME

Comme à chaque nouvelle tranche de travaux engagés, les riverains vont recevoir une lettre d'information avec un descriptif, les dates d'intervention, la durée des travaux, l'incidence sur la circulation, le stationnement et le cheminement piéton.



LA LETTRE DU NOTAIRE



*N'hésitez pas à contacter votre notaire,
qui pourra toujours vous renseigner et
vous accompagner dans vos projets !*

Maître Julien CELLARD, Notaire à Saint-Mandé
julien.cellard@cellard.notaires.fr

INDIVISION OU SOCIÉTÉ CIVILE IMMOBILIÈRE : QUEL ENJEU ?

Lorsque se profile l'acquisition d'un bien immobilier, à titre de résidence principale, secondaire, ou d'investissement locatif, certains sont tentés de créer une société civile immobilière (SCI), c'est-à-dire une entité privée qui deviendra propriétaire des biens concernés.

La SCI se crée la plupart du temps entre la promesse de vente et la vente. Les statuts peuvent être établis sous seing privé, rédigés par vos soins ou bien alors par votre notaire pour des statuts sur mesure.

La société civile immobilière a ses avantages et ses inconvénients par rapport au régime d'indivision par défaut, mais il faut bien la comprendre car elle n'est pas la solution à tous les problèmes !

Dans le cadre d'une SCI, aucun des associés ne peut forcer les autres à vendre un bien, tandis que dans le cadre d'une indivision, chacun des coindivisaires peut demander à sortir de l'indivision. C'est l'adage suivant lequel « *Nul n'est censé rester dans l'indivision* ».

Un associé dans une SCI doit retrouver un repreneur s'il veut vendre ses parts. Cela permet ainsi de garantir qu'un bien reste dans la famille. Il est même possible de prévoir une clause d'agrément dans les statuts de SCI afin de soumettre à l'approbation de tous l'arrivée d'un nouvel associé.

Lorsque les héritiers s'entendent bien et qu'ils sont peu nombreux, il n'est pas nécessaire de passer par une SCI pour la transmission d'une résidence secondaire. Cela peut au contraire être judicieux quand le souhait est de maintenir le bien dans la famille et que les liens de parentés sont éloignés, ou que les héritiers sont issus de différents mariages.

Lorsqu'il existe de nombreux biens immobiliers acquis à titre d'investissements locatifs, et qu'ils sont loués, la SCI est la solution idéale. La gestion est plus simple que sous le régime d'indivision. Elle ne se justifie cependant pas s'agissant de l'acquisition d'une résidence principale, et notamment lorsque les propriétaires

sont redevables de l'impôt sur la fortune immobilière (IFI). Ils ne pourront en effet pas bénéficier de l'abattement de 30 % sur la résidence principale.

Enfin, l'opération est plus délicate, mais sachez que vous pouvez utiliser le crédit immobilier avec une SCI pour générer de la trésorerie, créer du passif au moyen d'une dette bancaire contractée pour une acquisition immobilière, et ensuite transmettre à moindre frais les parts sociales de la SCI, par un démembrement de propriété (*transmission de la nue-propriété des parts sociales aux enfants tout en conservant en tant qu'associé l'usufruit et la charge de la dette*).

Dans cette situation précise, et sous réserve d'être bien accompagné par votre notaire, il est possible de se racheter à crédit, par une SCI nouvellement constituée, des biens acquis précédemment, permettant ainsi de générer pour le particulier de la trésorerie.



AFTER work

... ET SI VOUS TERMINEZ VOTRE JOURNÉE SUR UNE NOTE AGRÉABLE...

MANGEZ



BUVEZ



DÉTENDEZ-VOUS...



LATOURELLE94



LATOURELLE



WWW.LATOURELLE-VINCENNES.COM

RÉSERVATION AU 01.43.28.33.08

BRASSERIE LA TOURELLE

1 AVENUE FOCH 94160 - SAINT-MANDÉ

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE



LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

À l'issue du second tour de l'élection présidentielle qui s'est déroulée le 24 avril dernier, Emmanuel Macron a été réélu président de la République.

Comme en 2017, Emmanuel Macron a remporté le second tour de l'élection présidentielle, en réunissant 58,54 % des suffrages exprimés. La candidate du Rassemblement National, Marine Le Pen a, quant à elle, réunit 41,46 % des suffrages exprimés.

LES RÉSULTATS DE L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

À Saint-Mandé, 8996 voix ont été données à Emmanuel Macron qui totalise ainsi 83,33 % des suffrages exprimés. Quant à Marine Le Pen, elle a recueilli 1799 voix soit 16,66 % des suffrages exprimés. Le taux d'abstention est de 27,02 % soit un point de moins par rapport au score national.

Au niveau national, 18 779 64 voix ont été données à Emmanuel Macron qui totalise ainsi 58,54 % des suffrages exprimés. Quant à Marine Le Pen, elle a recueilli

13 297 76 voix soit 41,46 % des suffrages exprimés. Le taux d'abstention est de 28,1 soit deux points de plus par rapport à celui de 2017 lors du second tour (25,44 %).

PROCHAINE ÉCHÉANCE ÉLECTORALE

Dimanches 12 et 19 juin auront lieu les élections législatives.

Ces élections permettront d'élire les 577 députés siégeant à l'Assemblée nationale.

Vous êtes absent(e) à ces dates ?

VOTEZ PAR PROCURATION !

Chaque scrutin étant indépendant, une procuration est à faire même si vous en aviez déjà fait une pour l'élection présidentielle.

La demande peut être remplie en ligne sur www.maprocuration.gouv.fr

Devenez assesseurs : une façon citoyenne de participer aux élections

Apportez bénévolement votre aide en assistant ou en suppléant le président du bureau de vote afin d'assurer le bon déroulement du scrutin (contrôle des émargements, identité des électeurs...).

Renseignements à l'Hôtel de Ville, service des élections ou par téléphone au 01 49 57 78 30.



Photos non contractuelles.

PETITE ENFANCE

UNE NOUVELLE CRÈCHE À SAINT-MANDÉ

La salle Jean-Paul Goude située 2^{ter} avenue Pasteur est actuellement en travaux afin de la transformer en une crèche.

Tout à la fois parce que le lieu était sous-utilisé mais aussi et surtout parce que les familles saint-mandéennes sont en attente de plus de places pour accueillir leurs jeunes enfants, la Ville a décidé de transformer la salle Jean-Paul Goude en une crèche.

26 PLACES EN PLUS

Aujourd'hui, les familles saint-mandéennes bénéficient de 268 places en crèches municipales auxquelles s'ajoutent les 60 places proposées par le Département du Val-de-Marne (90 places en 2023-2024), soit un total de 328 places. Toutefois, vu le nombre de demandes, cette offre est aujourd'hui insuffisante.

« Saint-Mandé est un territoire extrêmement dense laissant peu d'espace pour une nouvelle construction. C'est la raison pour laquelle la décision a été prise de transformer la salle Jean-Paul Goude, située à côté de Cresco, en un nouvel accueil pour jeunes enfants » explique Éveline Besnard, adjointe au Maire déléguée aux familles et à la petite enfance.

Cette décision concrétise donc un engagement de la municipalité qui se devait de répondre à la demande croissante de places en crèche. Principale raison de cette

demande croissante : l'attractivité de notre commune. Appréciée pour la qualité de vie, son côté "petite ville", ses nombreux équipements qu'ils soient culturels ou sportifs, reconnue pour la qualité de ses établissements scolaires etc... Saint-Mandé attire de nombreux jeunes couples qui souhaitent fonder une famille.

Les 26 places supplémentaires créées porteront ainsi l'offre municipale à 354 places ce qui permettra de satisfaire 54% des demandes. À ce taux doivent naturellement être ajoutés les structures privées, associatives et d'entreprises ainsi que les accueils chez les assistantes maternelles libérales.

RÉNOVATION DU SOL AU PLAFOND

Commencés en janvier dernier, les travaux s'achèveront comme prévu, en juin prochain permettant une ouverture du nouvel équipement aux familles le 29 août.

L'espace intérieur a une superficie de 285 m² répartis comme suit : une salle d'activités bébés, une salle d'activités moyens/grands et une salle de motricité. Par ailleurs, trois salles de repos, deux espaces de change, un office de remise en température des repas, une biberonnerie, un bureau, une buanderie, une salle du personnel et un local poussettes ont été créés.

N°1 DU PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Des repas complets et équilibrés
livrés chez vous les jours de votre choix



CONTACT
01 47 06 87 88
Agence
Val-de-Marne
Nord

2 gammes au choix

GAMME GOURMET*
Un choix de menus haut de gamme,
« comme chez le traiteur »

GAMME PLAISIR
Un choix de menus traditionnels,
« comme à la maison »

Et aussi : du ménage, de l'assistance administrative



Plus de 105 agences en France
IL Y EN A FORCÉMENT
UNE PRÈS DE CHEZ VOUS
N° NATIONAL 0810 076 783*
* Coût 0,05 €/appel
+ prix de l'appel

Aides fiscales sur les prestations
de services à la personne.
Loi de finances n° 2016-1917 du 29.12.2016



www.les-menus-services.com

STORISTE • PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
INSTALLATEUR EXPERT • DÉPANNEUR



Portes blindées
TORDJMAN
Metal

- STORES • FERMETURES
- VOILETS ROULANTS
- PORTES BLINDÉES SÉCURIT A2P
- EXPERT EN MOTORISATION
- REMPLACEMENT DES TOILES USÉES
- DÉPANNAGE
- RÉPARATION
- CONSEIL • DEVIS • SAV
- INSTALLATION

NOUVEAU

ENFIN DISPONIBLE:
ICI COPIEZ TOUS
VOS BADGES
D'IMMEUBLE

30€ TTC
Badge
d'immeuble
réalisé
en temps réel !

01 43 98 11 18 • 06 69 23 14 15

Thierry Guarini

10, rue du Maréchal Leclerc - 94410 Saint-Maurice

www.amicus.fr • info@amicus.fr

Le Conseil Notarial

Créer • Développer • Protéger • Transmettre

LA LOCATION MEUBLÉE NON PROFESSIONNELLE (LMNP)

Si vous décidez de louer votre bien en vertu d'un contrat de location meublée, vous pouvez opter sous certaines conditions pour le régime de la location meublée non professionnelle (LMNP).

QUELLES CONDITIONS REMPLIR ?

Pour pouvoir bénéficier du statut LMNP, vos recettes locatives doivent :

- * être inférieures à 23 000 € par an,
- * ne pas excéder les revenus globaux du foyer fiscal soumis à l'impôt sur le revenu dans les catégories :
 - traitements et salaires, bénéfices industriels et commerciaux, - bénéfices agricoles, - bénéfices non commerciaux.

A défaut, vous relèverez obligatoirement du statut de loueur en meublé professionnel (LMP).

De plus, pour bénéficier du statut de loueur LMNP, le logement doit être **loué en meublé** (bail d'un an minimum portant sur un bien disposant des



Maître Maxime Urphéant
Notaire à Saint-Mandé

maxime.urpheant@paris.notaires.fr



éléments d'équipements obligatoires pour prétendre à ce type de location selon une liste précise : table, chaises, literie, réfrigérateur, appareils de cuisson des aliments, plaques, rangements, matériel d'entretien...).

QUELS AVANTAGES FISCAUX ?

Que l'activité soit exercée à titre habituelle ou occasionnelle, les loyers sont soumis à l'impôt sur le revenu dans de la catégorie des *bénéfices industriels et commerciaux* (BIC). Le statut de loueur en meublé non professionnel vous permettra d'opter :

1° soit pour le régime forfaitaire : ce régime appelé « *micro-BIC* » s'applique si vos revenus locatifs ne dépassent pas 70.000,00 € pour une location meublée classique. Un abattement de 50% sur les loyers perçus s'appliquera automatiquement. Vous serez donc exonéré d'imposition à hauteur de 50% de ces revenus (mais vous ne pouvez pas déduire les déficits).

2° soit pour le régime réel : ce régime s'applique lorsque vos revenus locatifs dépassent les 70.000,00 € par an, ou sur option. Dans ce cas, à la place de l'abattement de 50 %, vous aurez la possibilité de déduire *l'ensemble des charges* (intérêts d'emprunt, taxes, travaux, frais de gestion locative, frais de syndic) des recettes et d'amortir le prix d'achat du bien.

L'option est valable pour une durée de deux années et se renouvelle automatiquement.

Attention, l'option pour le régime réel nécessitera de tenir une comptabilité contrairement au régime simplifié « *micro-BIC* ».

QUELLES FORMALITÉS ?

Le loueur en meublé non professionnel doit être immatriculé au greffe du Tribunal de commerce dont dépend le bien loué.

Votre notaire vous conseille et vous accompagne dans tous les moments importants de votre vie.
Venez le consulter !



Visite de chantier du Maire, Julien Weil et d'Éveline Besnard le 14 avril dernier.

L'accent a été mis sur le choix de matériaux plus écologiques et plus économiques (pompe à chaleur à économie d'énergie, VMC performante par centrale de traitement d'air, peinture à l'eau...). Des plafonds acoustiques ont quant à eux, vocation à assurer une totale isolation phonique.

UN PETIT BOUT DE CAMPAGNE EN VILLE

« L'originalité du projet porté par la Ville est d'offrir aux enfants une reconnexion avec la nature » explique l'élue.

Ainsi, les 120 m² d'espace extérieur seront engazonnés laissant la nature s'inviter auprès des enfants. Quel enfant n'a pas été captivé par un papillon ? une coccinelle ? une fourmi ? une pâquerette ? Un potager sera créé offrant là aussi à découvrir des couleurs, des saveurs, des odeurs... et le tilleul sera préservé. Ce coin de verdure sera sans doute bien apprécié lors des chaleurs estivales.

Au-delà de l'aspect "écologique" c'est aussi une approche bienveillante de la nature qui sera proposée aux jeunes enfants. Savoir regarder, écouter, découvrir, respecter... autant de valeurs auxquelles les enfants seront sensibilisés dès le plus jeune âge et qui seront bénéfiques pour les apprentissages suivants.

Dans ce même ordre d'idée, la Ville s'est engagée, comme dans ses restaurants scolaires, à une augmentation progressive de la part de bio dans les menus. Il est actuellement de 50% et sera de 70% à la rentrée 2023 pour un objectif de 80%. La même attention est portée sur les produits d'entretien avec le choix de fournisseurs écoresponsables.

LA CRÈCHE EN PRATIQUE

Comme pour les autres structures municipales, la nouvelle crèche accueillera de façon régulière (du lundi au vendredi de 7h30 à 18h45) les enfants dont les parents sont domiciliés à Saint-Mandé, âgés de 10 semaines révolues jusqu'à la fin de l'année scolaire précédant leur entrée en petite section de maternelle. Date d'ouverture : lundi 29 août. Les modalités d'inscriptions seront elles aussi calquées sur celles des autres structures municipales. Après une nécessaire pré-inscription, les dossiers déposés par les familles seront étudiés lors des commissions se réunissant pour l'octroi de places par section. Il ne reste à présent plus qu'à trouver un nom à ce nouvel équipement !

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE :
POINT INFORMATIONS DE LA MAISON DE LA FAMILLE
8, PLACE LUCIEN DELAHAYE • TÉL 01 49 57 91 46

► DÉCRYPTAGE

29 août
2022

OUVERTURE de la nouvelle
crèche aux familles



285 m² +
120 m²

ESPACE intérieur + jardin



26

NOUVELLES PLACES créées



54%

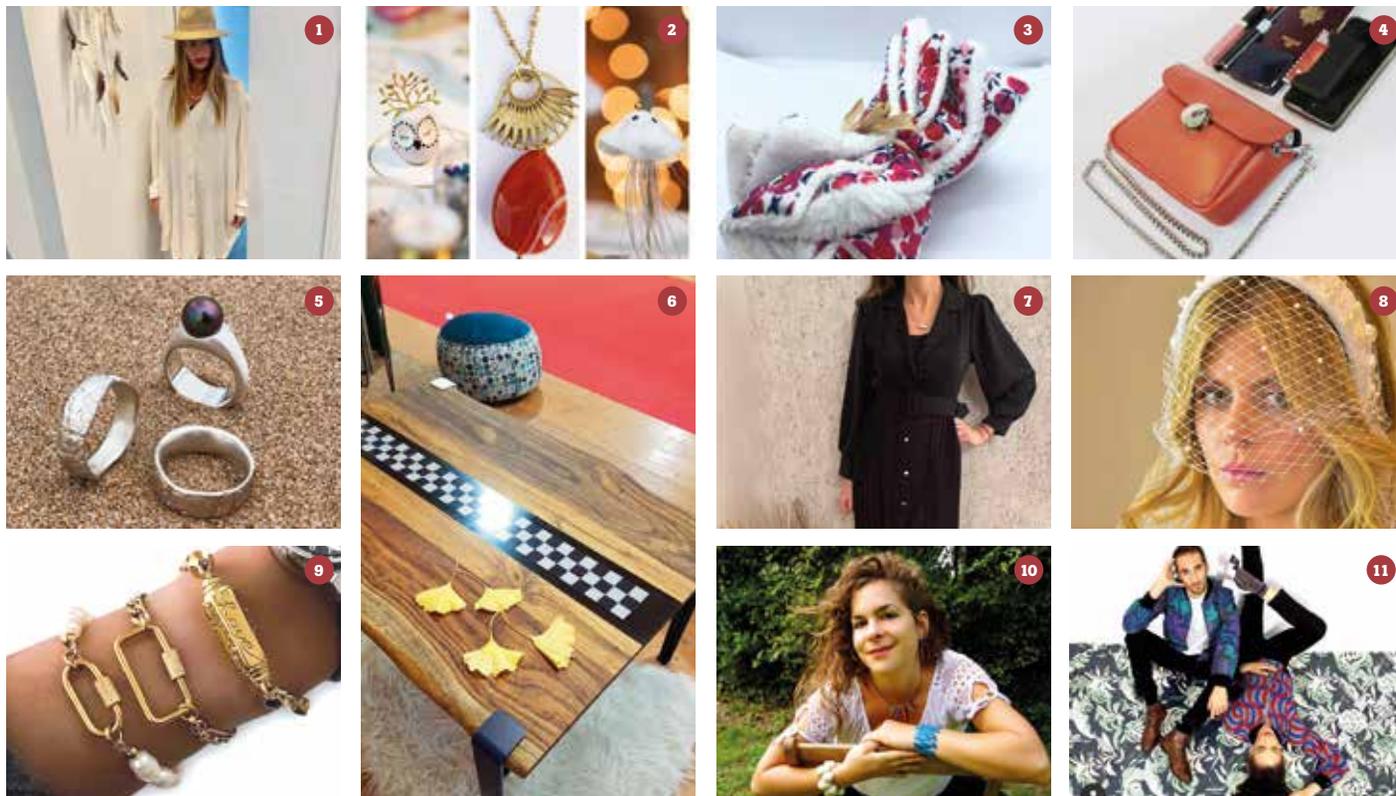
DES DEMANDES
en structure municipale
satisfaites



70%

La part du BIO et du
CIRCUIT COURT





BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE

À la recherche d'un cadeau unique ? Venez à la rencontre de créateurs !

Calendrier des prochaines expos-ventes

DU 2 AU 8 MAI

1
TRESSACCESS
Mode femme
Tracy NATAF HADDAD

DU 9 AU 15 MAI

2
Un têtard deux crapules
Sophie ASSATHIANY
www.untetarddeuxcrapules.com

3
See U Sewn
Bijoux, tricot et objets cadeaux
Emilie ESPIAND

<https://www.facebook.com/seeusewn/>

DU 16 AU 22 MAI

4
Les sentiments
Maroquinerie
Rimma BOUILHAGUET

5
Catherine SRKALA Bijoux
Bijoutier Créateur
Artisan d'Art
Catherine SRKALA

6
La petite table
Estelle RIGNAULT
www.mapetitetable.fr

DU 23 AU 29 MAI

7
Jessilau création
Vêtements et accessoires de mode
Béatrice HALIOUA

8
Inspirations by Saje
Chapeaux
Laetizia BENSAID
www.inspirationsbysaje.com

9
Zahav bijoux
Kelly SAURA
www.zahavparis.com

DU 30 MAI AU 12 JUIN

10
Soltita
Bijoux en ivoire végétal
Emmanuel FERRAND

11
Dagaraa Paris
Créatrice de mode
Aline HEIN

37, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

AFFAIRES & CONVIVIALITÉ



Assemblée générale du 31 mars dernier.

LE CLUB AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Unis pour favoriser le développement économique, les membres d’Affaires & Convivialité reprennent leurs activités après une mise en sommeil due au Covid. Le point avec son président, Jean-Claude Morel.

Créée en 2006 par **André Rouchès et Jean-Claude Morel, Affaires & Convivialité est une association de chefs d’entreprises dont le but est de promouvoir l’activité des entrepreneurs de Saint-Mandé et plus généralement de l’Est parisien.**

UN RAYONNEMENT AU-DELÀ DE SAINT-MANDÉ

Adhérer au club permet aux entrepreneurs de bénéficier de conférences thématiques en lien avec l’actualité et/ou basées sur l’expertise de ses membres : la communication, prochainement la cybersécurité (petit déjeuner le 20 mai), la blockchain... « À chacune de nos rencontres, les participants sont systématiquement invités à se présenter. Petit à petit, la confiance s’installe, ce qui les amène à se prescrire mutuellement à leur

réseau : prestataires, fournisseurs, cercle privé... » explique Jean-Claude Morel, ancien assureur et Saint-Mandéen depuis 1954.

Une des caractéristiques du club est de travailler avec des entreprises saint-mandéennes (57 membres à ce jour) mais aussi avec celles de l’Est parisien en synergie avec les 15 clubs que compte le territoire Paris Est Marne & Bois.

LES MISSIONS DU CLUB

Les missions sont nombreuses :

- Organisation de permanences/ conseils à destination des porteurs de projets pour la création ou la reprise d’entreprises en partenariat avec la Ville.
- Veille et recherche de locaux professionnels vacants en étage
- Participation aux rencontres d’entreprises et événements de networking sur le territoire de PEMB.

Autre mission, « Nous nous attachons à être des relais avec l’Éducation nationale. Nous intervenons dans les collèges Offenbach et Saint-Michel pour expliquer ce qu’est une entreprise et sensibiliser les jeunes à l’entrepreneuriat » poursuit-il. Un concours est aussi proposé aux élèves de 3^e leur permettant de présenter à l’oral, leur rapport de stage. Enfin, quatre séances “plénières” sont organisées en présence des membres et partenaires afin de rendre compte du travail effectué. Le Covid a mis en sommeil toutes ces activités mais à présent, Affaires & Convivialité reprend du service... Jeunes entrepreneurs, n’hésitez pas à solliciter le club !

AFFAIRES & CONVIVIALITÉ
WWW.AFFAIRESSETCONVIVALITÉ.COM
TÉL 06 51 52 62 47
AFFAIRESSETCONVIVALITÉ94@GMAIL.COM

SALUBRITÉ PUBLIQUE



COMMENT LUTTER CONTRE LA PROLIFÉRATION DES RATS ?

Nombre de villes doivent faire face à une présence accrue de rats dans les caves et les espaces verts.
Hélas, Saint-Mandé n'échappe pas à ce fléau...

Le phénomène n'est pas récent et malgré les opérations de dératisation menées par la Ville, les rats sont encore bien présents.

LES RAISONS DE CETTE PROLIFÉRATION

Le Bois de Vincennes est un lieu idéal pour les rats qui profitent d'un espace naturel "comme à la campagne" et de la proximité d'un garde-manger "en ville". Ils sont aussi bien présents dans le métro, dans les caves et les espaces publics. D'ailleurs, quand des travaux ont lieu, les rats se déplacent pour se réfugier dans des endroits plus tranquilles. Ainsi, les travaux avenue Quihou et boulevard de la Guyane ont engendré une forte migration dans les autres quartiers de la ville.

D'autre part, la nourriture laissée au sol, donnée aux pigeons attire ces rongeurs qui avalent tout sans exception : légumes, textile, papier, gaines et fils électriques... Il en est de même lorsque les poubelles débordent ou que des sacs sont laissés au sol, les rats sont évidemment attirés et ce, malgré le travail fait par nos agents de propreté au quotidien.

LES CONSEILS POUR LES ÉLOIGNER

Éviter leur prolifération est l'affaire de tous et il est important que chacun puisse suivre ces quelques conseils :

- Ne déposer aucun reste de nourriture dans les espaces verts
- Mettre les ordures ménagères dans des sacs hermétiques puis les déposer dans les containers prévus à cet effet
- Sortir et rentrer les containers aux horaires indiqués sous peine de verbalisation
- Veiller à fermer les portes d'accès aux caves et locaux vide-ordures
- Ranger régulièrement les caves afin que les rongeurs ne s'y installent pas durablement
- Préserver la propreté des lieux (espaces publics et immeuble).

La dératisation dans les rues est assurée par les services de la Ville (en avril et en octobre). Les bâtiments communaux et les espaces privatifs sont quant à eux traités par une entreprise spécialisée, AVIPUR, qui procède à l'installation de boîtiers avec des appâts empoisonnés.

**RENSEIGNEMENTS ET PRISE DE RENDEZ-VOUS AUPRÈS D'AVIPUR
ILE-DE-FRANCE EST • TÉL. 01 48 59 44 62**

TRAVAUX

RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU STADE DES MINIMES

Refaits à neuf, les vestiaires sont aujourd'hui appréciés des sportifs venant s'entraîner au stade. Visite guidée.

Les vestiaires



AVANT



APRÈS

Réfection de l'escalier



AVANT



APRÈS

Créés en 1981, les vestiaires n'avaient jamais fait l'objet de rénovation. Utilisés par de nombreux clubs et par les enfants des établissements scolaires de Saint-Mandé, ils avaient besoin d'une totale réhabilitation.

DU SOL AU PLAFOND

Après avoir procédé à la démolition et à l'évacuation des matériaux existants, une nouvelle chape d'étanchéité a été posée. Carrelage, faïence murale, peinture ont été refaits, les portes ont été changées et

l'ensemble des équipements sanitaires a été remis à neuf : les douches, les toilettes, les lavabos, la plomberie et la robinetterie...

Par la même occasion, l'ensemble de l'éclairage a été remplacé par des LED, beaucoup moins consommatrices d'énergie, et l'escalier a lui aussi été restauré.

Coût total des travaux : 149 K€.

DU CONFORT ET DE LA COULEUR

Les travaux ont été suivis par la direction du Patrimoine bâti de la Ville qui a veillé à leur bonne exécution. Les couleurs choisies sont

vives et ensoleillées : un jaune d'Orient très lumineux et un fuchsia pétillant, en harmonie avec celles utilisées pour les vestiaires des gymnases Benzoni et Roger Vergne. Pour le confort et l'accessibilité de tous, un sanitaire pour personne à mobilité réduite a été créé.

Pas de gaspillage !

Les ferronneries et les tablettes des anciennes patères (plus de 150) ont toutes été démontées/réparées/repeintes et à nouveau installées. En recyclant, la Ville fait un geste pour notre environnement !

MILLON

Saint-Mandé - Enora ALIX

Journées d'estimations gratuites par votre Commissaire-Preneur Enora Alix

expert auprès de Sophie Davant dans l'émission *Affaire Conclue*

Les mercredis 11 et 25 mai, 8 et 22 juin 2022



Chaumet, paire de clip d'oreilles
Adjugé 7 200€



Vase, Chine XIX^{ème}
Adjugé 21 000€

Qui peut venir?

Tout le monde. Je suis disponible, j'ai le temps de discuter, d'expliquer le processus des ventes aux enchères et d'expertiser les objets qu'on me présente.

Que peut-on vous faire estimer?

Tout. Je suis commissaire-preneur généraliste et je pourrai estimer tous les objets qu'on me présentera.

Pas de spécialité?

Si. Les bijoux et les monnaies, et actuellement, la conjoncture est très favorable dans ces domaines.

Un mot sur les bijoux?

Un grand nombre d'acheteurs est prêt à mettre le prix fort pour acquérir diamants, rubis, saphirs, émeraudes, perles fines comme en témoignent les nombreux résultats de vente. Les bijoux anciens et modernes s'imposent maintenant comme de véritables objets d'art et de collection sur le marché des enchères.

Un autre secteur qui fonctionne bien dans votre profession?

L'art asiatique. C'est une chance car, en France, on aime moins ce genre. Or, les Chinois rachètent tout leur patrimoine: pierres dures, bronzes, peintures, porcelaines, etc. Ils n'achètent que du chinois et sont dotés d'importants moyens financiers, ce qui dope nos résultats de vente aux enchères.

Au fait, pourquoi vendre aux enchères?

Parce que l'estimation que le commissaire-preneur vous indique correspond à celle du marché. Comme vous êtes assuré de ne pas vendre au-dessous du prix de réserve et que la vente aux enchères crée une compétition entre différents acheteurs, vous avez la possibilité de vendre au-dessus du prix de marché. Autrement dit, c'est le meilleur moyen de vendre le plus cher possible un objet d'art.

Les estimations se font à la Petite Charpente, 16 rue Plisson, à Saint Mandé, sur rdv
Renseignements et rendez-vous auprès d'Enora Alix: 06.58.37.94.70. ou ealix@millon.com

SAINT-MANDÉ SCOPE

L'AGENDA DE VOS SORTIES

**JUSQU'AU
19/05**

**Béatrice
Grandjean**

SCULPTURE

Exposition

MAIRIE - PATIO

Entrée libre

10/05 - 20H30

**Simone Veil,
les combats
d'une
effrontée**

D'après *Une vie* de
Simone Veil

À partir de 13 ans

THÉÂTRE

CRESCO

Tarif A

10/05

**Quand les
instruments
de musique
prennent la
parole**

**SALLE DES
CONFÉRENCES**

3, AVENUE DE LIÈGE

Renseignements
et réservation :
clubartlyrique@
laposte.net

**Cours
d'initiation à
l'histoire de
l'art**

17/05 - 19H30

L'art byzantin
(V^e - XV^e s.)

31/05 - 19H30

La "renaissance
carolingienne" (VIII^e
- X^e s.)

CRESCO

Tarifs et
inscriptions :
www.jeuxvoir.net
Tél. 01 71 36 81 16
ou contactjvv@
gmail.com

**DU 12 MAI AU
10 JUIN**

**Fabrice
Quignette**

PHOTOGRAPHIE

Exposition

CRESCO

Entrée libre

**14/05
DE 15H À 23H**

**Les
forteresses de
l'Empereur**

Dans le cadre de
la Nuit européenne
des musées

**EXPOSITION ET
ANIMATIONS**

**CHÂTEAU DE
VINCENNES**

20/05 - 20H30
**Masterclass
de chant**

Le Stabat Mater :
Vivaldi, Pergolesi

CRESCO

Tarif unique : 10 € -
Gratuit pour les - de
12 ans
Réservation au
06 11 68 22 95 /
site de la FNAC
ou sur le site www.
mathieusalama.com

22/05 - 11H

**English
Sundays**

**THÉÂTRE EN
ANGLAIS**

CRESCO

Tarif C

LES TARIFS

Tarif A

Plein Tarif 25 €

Tarif réduit 18 €

Tarif B

Plein Tarif 20 €

Tarif réduit 15 €

Tarif C

Plein Tarif 15 €

Tarif réduit 11 €

Tarif D

5 €

COUP DE PROJECTEUR SUR... LE ROSSIGNOL ET L'EMPEREUR DE CHINE PAR LA COMPAGNIE LA RÊVEUSE



Idée originale et conception musicale : Florence Bolton et Benjamin Perrot.

Les coulisses de la création avec Florence Bolton, basse et pardessus de viole et Cécile Hurbault, marionnettiste.

FLORENCE BOLTON : « *L'oiseau est un animal qui nous intéresse depuis de nombreuses années avec Benjamin Perrot, et nous avons eu envie de nous plonger dans cette histoire d'Andersen Le Rossignol et l'Empereur qui parle de musique et d'oiseaux. Pour nous musiciens, c'est un animal symbolique. À la Préhistoire, les flûtes et les appeaux font partie des premiers instruments de musique, ce qui laisse supposer que la musique a sans doute débuté en essayant d'imiter les oiseaux.* »

CÉCILE HURBAULT : « *L'esthétique du spectacle varie entre deux univers : celui de la nature, du rossignol véritable. On est d'ailleurs allé piocher dans des peintures chinoises traditionnelles pour être au plus proche du conte d'Andersen, et puis l'univers des êtres humains... C'est là où la couleur apparaît avec un côté plus "jeune public", bandes dessinées ou cartoon. C'est un spectacle tout public à partir de 6 ans qui fait se rencontrer le théâtre et les instruments baroques.* »

LE ROSSIGNOL ET L'EMPEREUR DE CHINE
SAMEDI 14 MAI À 16H30
CRESCO



PORTRAIT

ALLAN DERRAS

UN JEUNE PHOTOGRAPHE À SUIVRE

Allan Derras exposait récemment à Cresco, nous vous invitons à faire connaissance avec cet artiste dont la carrière s'annonce prometteuse.

A 21 ans, Allan Derras surprend par bien des aspects. Entré dans le monde de l'art "un peu, beaucoup par hasard...", comme il le dit lui-même, il a, malgré sa jeunesse un regard extrêmement mature sur le monde qui l'entoure.

UNE FIBRE ARTISTIQUE QUI S'AFFINE...

« Au collège, je n'étais pas très bon élève, je cherchais ma voie, alors j'ai postulé dans différents lycées dont le lycée professionnel Brassai dans le 15^e qui forme aux métiers de la photographie et de l'image. Mon dossier a été accepté, c'était en 2018 » explique Allan.

Allan habite Bagnole et son école est à 1h30 de son domicile. « Ça aurait pu être une barrière mais les cours me plaisent, les profs sont géniaux et je ne débrouille pas si mal que ça ! » explique-t-il. En dehors de la photo, il découvre l'art en général : la peinture, la sculpture et le cinéma pour lequel il se prend de passion... Sa curiosité, sa sensibilité et le talent qui commence à germer lui ouvrent des portes. Il expose dans la mairie du 15^e arrondissement de Paris, au jeu de paume et au salon des artistes indépendants au Grand Palais... et plus récemment à Cresco. Après son bac (mention Bien !), il veut compléter son cursus par une formation cinématographique. Ainsi actuellement, il est étudiant à l'école de cinéma Eicar.

L'ENFANCE, LA FRONTIÈRE

Si le cinéma fait aujourd'hui partie de sa vie, il n'a pour autant pas délaissé la photo. Sa première série, il la dédie à un sujet qui le touche : la frontière, celle du périmètre franchi tous les matins entre Bagnole et Paris. Paris, un autre monde synonyme de rupture par rapport à son quotidien.

Puis, inspiré par Jean-Philippe Charbonnier, un photographe alliant le tragique, le comique ou l'insolite pour lequel on lui avait demandé de trier ses archives lors d'un stage, il se lance dans une toute nouvelle série, l'enfance seule ou accompagnée. Les clichés sur le vif en noir et blanc questionnent le "comment on grandit". Allan saisit l'instant : un enfant seul qui joue, un autre dans les bras de son père qui s'abandonne. Ce quelque chose de nostalgique fait partie de son jardin secret et Allan ne nous en ouvre pas les portes. Il confie ne pas vouloir délivrer un message mais souhaite juste donner à voir ses passions ou ses obsessions. À suivre donc, le travail de cet artiste en devenir dont les clichés sont visibles sur www.allan-derras-photo.webnode.fr



© Allan Derras



© Allan Derras



Le premier stade construit à Saint-Mandé, entre la rue de Lagny et la rue des Vallées, a été détruit pour permettre la construction du périphérique.

Privée de son premier stade détruit pour laisser place au périphérique, la Ville mènera un combat de plusieurs années pour garder la jouissance de son deuxième stade construit sur un terrain dont l'Armée est propriétaire...

15 MAI 1936. Par lettre adressée au ministre de la Guerre et de la Défense nationale, la Ville de Saint-Mandé demande la jouissance d'un terrain militaire à l'abandon, situé 64 avenue des minimes « aux fins d'y créer un petit stade communal ».

Le terrain dont il s'agit appartient à l'Autorité Militaire et servait autrefois de parc à fourrages. Il a été désaffecté en 1933 et morcelé. L'Office Public d'Habitation du Département en a acquis une partie sur laquelle ont été édifiées des habitations réservées aux militaires de carrière.

La partie disponible sur laquelle la municipalité de l'époque envisage d'aménager un stade s'étend sur une superficie d'environ 30 000 m². Dans la lettre que Camille Mège (maire de Saint-Mandé de 1936 à 1944) adresse au ministre de la Guerre et de la Défense nationale, il fait valoir l'intérêt que pourrait représenter ce bel espace : « La situation exceptionnelle de ce terrain en bordure du bois de Vincennes desservi par le Métropolitain et tous les autobus se dirigeant vers la banlieue Est permettrait

de créer dans cette banlieue dépourvue de tout stade, un magnifique parc de sport. La réalisation serait facile dans l'hypothèse de la remise à titre gratuit, du terrain aux autorités locales ou tout autre organisme qui devraient prendre en charge les aménagements ». L'élu argumente : « Ce petit stade serait destiné non seulement aux enfants des écoles mais encore aux jeunes gens pupilles et adultes membres de la société de gymnastique et de préparation militaire la Saint-Mandéenne, société agréée ».

PREMIÈRES NÉGOCIATIONS

Le 17 août 1936, le ministre fait connaître son acceptation « sous réserve de l'avis de monsieur le ministre des Finances ». La demande est alors instruite par la chefferie de Vincennes et transmise à l'administration des Domaines pour la fixation du prix du loyer. Celle-ci, ne considérant que le seul point de vue du rapport possible du terrain propose de fixer ce prix à 14 000 francs annuels !

Fort élevé, il est contesté par le maire car dans son

esprit, il avait demandé la jouissance de ce terrain, qui était à l'abandon, à titre gratuit...

Un nouvel échange de courriers intervient, Camille Mège dans lequel il justifie sa protestation « (...) *considérant, en effet que les aménagements entraîneront une charge de premier établissement de l'ordre de 50 000 francs d'après le devis dressé par le service Architecture de la Ville de Saint-Mandé (...). En outre, il y a lieu d'insister sur le caractère éminemment social de l'opération où est exclue toute idée de lucre* » poursuit-il. Il insiste aussi sur la charge que représente l'entretien du petit stade soit environ 500 francs par an.

Pour toutes ces raisons, il fait une contre-proposition au ministre de la Guerre et propose un loyer de 500 francs par an... mais l'histoire ne s'arrête pas là !



NAISSANCE DU STADE COMMUNAL

Le dossier suit son cours et dès avril 1937, le Conseil municipal, après délibération, autorise le Maire à accomplir les formalités

nécessaires pour l'aménagement d'un "terrain de jeux" et signer le bail de location de ce terrain auprès de l'Autorité militaire dans la limite d'un loyer annuel de 4 000 francs.

Le Conseil municipal du 9 juillet 1937 rapporte « *Considérant qu'un accord est intervenu au sein des Commissions du Conseil Municipal, sur un projet d'établissement d'un Terrain d'entraînement, destiné à permettre à la jeunesse saint-mandéenne de se livrer aux sports utiles à son développement physique (...)* délibère et acte la dépense de 300 000 francs pour l'engagement des travaux ».

La réalisation du stade communal est décidée par délibération du 9 juillet 1937 après entente avec l'Autorité militaire. Le terrain dont il s'agit est d'une superficie de 4 575 m² et le coût d'aménagement est d'un montant de 300 000 francs.

Une autre partie du terrain (5 000 m² environ) est quant à elle aménagée par une société privée de tennis : le Lawn-tennis. Elle comprend quatre courts, des vestiaires, des douches et un terrain de volley-ball.

Le tout constitue un ensemble sportif parfaitement au point pouvant être utilisé par les enfants des écoles, les sociétés locales sportives et les sociétés de préparation militaire.

L'INAUGURATION

L'inauguration a lieu le 4 juin 1939 sous la présidence

du ministre de l'Éducation nationale. Le maire, Camille Mège, commence ainsi son discours « *C'est à la jeunesse de ma petite ville que je remets ce stade* », puis il présente les installations : une piste de course à pied, des sautoirs, deux terrains de basket, un portique... et lance les nombreuses manifestations organisées pour l'occasion : courses à pied par la Saint-Mandéenne, jeux sportifs par les Éclaireurs et les Louveteaux, match de basket par les pupilles de la Lorraine...

Les années passent et le "petit stade" devient un lieu incontournable et apprécié de tous.

LE STADE REMIS EN CAUSE EN 1951

Jean Bertaud succède à Camille Mège à partir de 1945. En 1951, il doit faire face à un sérieux coup de grisou dirigé sur le stade des Minimes...

En effet, pour satisfaire « *des besoins en logements des Officiers de carrière* », l'Autorité militaire dénonce le bail qui la liait au Tennis-Club mettant en danger l'existence même du stade...

Bien décidé à le préserver, Jean Bertaud se démène pour trouver des solutions. Il écume la région à la recherche d'un autre terrain à acheter afin de pouvoir le proposer en échange à l'Autorité militaire... mais sans résultat.

Il adresse alors une lettre à Edgar Faure, ministre des Finances, des Affaires économiques et du Plan plaidant la cause du stade, mettant en avant « *l'intérêt général, les dépenses engagées pour les installations, soit plus de 20 millions* »...

1959. La pérennité du stade n'est toujours pas assurée.

Alors, pour que l'Armée, renonce à reprendre la disposition du terrain, la Ville sacrifie le pavillon des vestiaires-douches pour lui permettre d'édifier un nouvel immeuble pour le logement d'officiers.

La Ville évite ainsi le pire mais la partie n'est pas encore gagnée... En attendant, la Ville ne peut, en 1964, différer plus longtemps la réfection complète d'un terrain de basket...

Il faudra attendre 1970, pour qu'un bail emphytéotique soit signé avec l'Autorité militaire mettant fin à un âpre combat de plusieurs années et permettant à la Ville de Saint-Mandé et au Lawn-Tennis de poursuivre leurs activités.

Un compromis "gagnant/gagnant" que Robert André Vivien, alors secrétaire d'État au logement, appuie dans une lettre datée du 1^{er} avril 1970 adressé à Jean Bertaud « *La proposition du ministre de la Défense nationale comporte une large part de concessions et je vous recommande vivement de l'accepter comme je le recommande aussi au président du Lawn-tennis* ».

Aujourd'hui, tout cela fait partie du passé, en témoignent les nouveaux investissements qui viennent d'être faits par la Ville avec la réfection totale des vestiaires (*lire page 17*).

SÉLECTIONNÉS POUR VOUS

ATTENTION AU DÉPART !

TRAINS DE NUIT, 30 TRAJETS INOUBLIABLES EN EUROPE

Thibault Constant



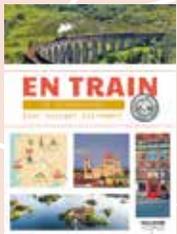
ÉDITIONS GALLIMARD LOISIRS

Au fil de 30 trajets à travers l'Europe, laissez-vous bercer par le cliquetis des rails et décrochez les étoiles vers les gares des plus belles

capitales européennes, tout près d'une terrasse où prendre le café le matin, ou d'autres plus secrètes, voire perdues dans la campagne. De la baie des Anges aux stations climatiques des Carpates, embarquez pour un grand rail movie !

EN TRAIN : 30 ITINÉRAIRES POUR VOYAGER AUTREMENT EN EUROPE

Philippe Bourget, Séverine Chave, Annie Crouzet



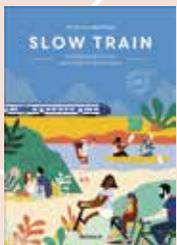
ÉDITIONS GALLIMARD LOISIRS

Quittons autoroutes et aéroports pour leur préférer de beaux périple sur les rails. Trains de nuit, trains régionaux, trains

mythiques ou petits trains : qu'importe le wagon pourvu qu'on ait l'ivresse. Des châteaux d'Irlande aux criques catalanes, des canaux de Bruges aux bains de Budapest... 30 itinéraires pour parcourir l'Europe.

SLOW TRAIN : 30 ÉCHAPPÉES FERROVIAIRES POUR CITADINS EN MAL DE NATURE

Juliette Labaronne



ÉDITIONS ARTAUD

En tribu, en famille, en solo... avec ou sans vélo : bienvenue à bord de Slow Train, un livre de voyage sur rail, pensé pour celles et ceux qui entendent

sillonner l'Hexagone à leur rythme. Vive les petites lignes ferroviaires pour découvrir la France en trente échappées, loin des autoroutes aseptisées et de la cadence infernale du TGV !

DISPONIBLES À LA MÉDIATHÈQUE.



La recette du mois

COCOTTE AUX ÉPINARDS ET ŒUFS DE CAILLE

Ingrédients

Pour 4 personnes

8 œufs de caille
1 carotte
100 grammes de jeunes pousses d'épinard
100 g d'oseille
200 g de crème épaisse
30 g de beurre (+ 20 g pour les ramequins)
Sel et poivre

Matériel

1 casserole
1 four
4 ramequins
1 plat à four

Préparation : 20 minutes

Cuisson 20 minutes

Très facile

1. Préchauffez le four à 160°.
2. Pelez et coupez la carotte en dés. Faites-les cuire 5 minutes à l'eau bouillante salée. Égouttez
3. Rincez l'oseille et les épinards, essorez-les et faites-les fondre avec le beurre
4. Ajoutez la carotte, la crème, du sel et du poivre. Mélangez
5. Mettez la moitié du mélange dans 4 ramequins préalablement beurrés. Cassez un œuf dessus, couvrez de légumes et cassez un deuxième œuf. Salez et poivrez.
6. Déposez les ramequins dans un plat à four. Versez de l'eau à mi-hauteur et enfournez pour 7 minutes environ.
7. Dégustez avec des mouillettes.



LE SAVIEZ-VOUS ?

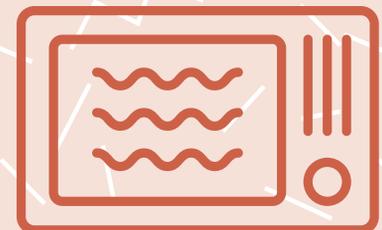
L'ORIGINE DE L'EXPRESSION : EN FAIRE TOUT UN FROMAGE

L'expression « en faire tout un fromage » veut dire qu'on donne de l'importance à quelque chose qui n'en mérite pas. Avec cette expression, on illustre en fait l'origine du fromage. Il suffit de prendre du lait, une matière simple, dont on va compliquer la composition pour aboutir à un nouveau produit, le fromage. On a donc rendu compliqué quelque chose de simple !

ASTUCE

NETTOYER LE MICRO-ONDES

Placez quelques quartiers de citrons dans un grand bol d'eau (qui va au micro-onde), chauffez 4 ou 5 minutes puis laissez la porte du four fermée pendant une minute. Ouvrez et à l'aide d'une éponge, nettoyez facilement grâce à la vapeur d'eau citronnée qui s'est dégagée.



LAURA HECQUET, DANSEUSE ÉTOILE DU BALLET DE L'OPÉRA DE PARIS

Titre suprême pour une danseuse, Laura Hecquet est danseuse Étoile du Ballet de l'Opéra de Paris. Saint-Mandéenne depuis deux ans, Laura nous ouvre les portes de son ciel étoilé.

I se dégage de Laura Hecquet une grâce, une douceur, une sensibilité... autant de qualités qu'elle met au service des rôles qu'elle interprète sur scène.

POUR L'AMOUR DE LA DANSE

Originnaire de Dunkerque, Laura intègre à 6 ans une école de danse dans une maison de quartier. Douée, elle est repérée lors d'un stage alors qu'elle n'a que 9 ans. La danse est sa passion mais « à l'époque je ne souhaitais pas en faire mon métier » confie-t-elle. Après deux tentatives infructueuses pour rentrer à l'École de danse de l'Opéra, elle persévère et intègre le Conservatoire National Régional de Paris pour six années d'étude. Pour suivre cette voie royale, pour l'amour de la danse, elle vit dans une famille d'accueil à Paris

pendant quelques mois avant que son père ne quitte tout dans le Nord pour la rejoindre. Elle gravit toutes les classes avec succès. « Vers 16 ans, on commence à être vraiment dans l'interprétation de personnages, on parle avec son corps et c'est là que faire de la danse mon métier, est devenu une évidence » explique-t-elle.

L'OPÉRA DE PARIS

En 2000, le 1^{er} prix du Conservatoire lui ouvre les portes de l'École de danse de l'Opéra. « Il y a ensuite un gros concours

pour devenir professionnelle » explique-t-elle... Elle l'obtient en 2002, un beau cadeau pour ses 18 ans. « Tout est très hiérarchisé comme à l'armée ! Les concours de promotion permettent d'accéder au grade supérieur : quadrille, coryphée, sujet puis première danseuse sous réserve qu'il y ait des places ! indique-t-elle. Au début on ne danse que dans le corps de ballet. On doit tout à la fois s'acclimater au groupe et travailler l'individualité ». Quelques grands rôles interprétés en tant que sujet : Manon dans *La Dame aux camélias*, La Princesse Aurore dans *La Belle au bois dormant*, La Danseuse de rue et La Reine des Dryades dans *Don Quichotte* (Noureev)...

Malgré un grave accident en 2009 qui l'immobilise une année complète, Laura revient au top...

Le 23 mars 2015, elle est nommée Étoile, à l'âge de 30 ans, par le directeur de l'Opéra Stéphane Lissner sur proposition du directeur de la danse Benjamin Millepied, à l'issue d'une représentation du *Lac des Cygnes* de Rudolf Noureev.

LAURA À SAINT-MANDÉ

« Je vivais à Montreuil et m'installer avec ma famille à Saint-Mandé était un rêve que j'avais depuis très longtemps pour le côté village et la verdure ! ». Rêve qui s'est réalisé en 2020. « Une période compliquée (le confinement) où je devais m'accrocher aux radiateurs, aux meubles... pour pouvoir continuer à m'entraîner ! ».

La carrière d'une danseuse étoile s'arrêtant à 42 ans, Laura vit l'instant présent avec, comme elle le dit, pour moteur « la volonté de rester digne de mon titre et des rôles qui me sont confiés et surtout de ne pas décevoir les jeunes pour lesquels je me dois d'être un modèle ».



LES CONSEILS DE L'ÉQUIPE SANTÉ



C est d'ordinaire dans notre quotidien que se manifeste notre manque d'énergie. Nous évoquons la fatigue, le temps maussade, les soucis... Mais au fond, où l'énergie prend-elle sa source ?

L'ÉQUILIBRE

Pour comprendre ce qui nous permet de nous sentir en équilibre, définissons d'abord le déséquilibre. Celui-ci peut être soit biologique, physiologique ou psychologique et se décline comme suit : excès + fréquence. Par exemple : l'hypersomnie ou l'insomnie, la boulimie ou l'anorexie...

Autrement dit, si vous repérez dans vos comportements ou pensées un excès dans un sens ou dans l'autre, trop ou pas du tout, + la notion de "souvent" voire "tout le

temps", alors, vous êtes en déséquilibre. Il vous faut donc retrouver un temps pour chaque chose : celui que vous décidez de lui consacrer.

LE PLAISIR

Notre énergie tient aussi au plaisir, mais comment avoir du plaisir, pour retrouver l'énergie, lorsque nous nous sentons envahis par les contraintes ? Le schéma du plaisir de définir ainsi : mon être va d'abord imaginer un plaisir (chanter, danser, parler, faire du sport...). Une fois ce besoin de plaisir imaginé, il va se traduire en désir, et c'est ce désir qui va déclencher l'énergie qui va nous permettre d'assouvir notre besoin de plaisir... Alors même sous la pluie, fatigué, stressé... chacun de nous a le pouvoir de retrouver son énergie et de redonner des couleurs à sa vie !

Les rendez-vous de la

MAISON
de la famille

8, PLACE LUCIEN DELAHAYE
Sur inscription au 01 49 57 91 46 (97 24)
ou par mail :
maison-de-la-famille@mairie-saint-mande.fr



VISIO-CONFÉRENCE

Les familles monoparentales

Animée par Angélique Lefort, consultante parentale et formatrice pour les professionnels de la petite enfance.

Mardi 17 mai de 20h à 22h

LE TEMPS DES AIDANTS

Une rencontre dédiée aux proches aidants.

Mardi 31 mai de 14h30 à 16h

INSCRIPTION AU 01 49 57 78 89

CENTRE DE SOINS INFIRMIERS MUNICIPAL
2, PLACE CHARLES DIGEON

PRÉVENTION CANICULE



Inscription sur la liste de veille du Plan d'Alerte et d'Urgence Départementale 2022

Si vous étiez inscrit (e) sur le registre 2021 et que vous souhaitez maintenir votre inscription pour 2022, il est nécessaire de renvoyer ce formulaire.

Cadre réservé à l'administration : N° foyer Millésime : _____

BÉNÉFICIAIRE

Madame Monsieur
 Nom Prénom
 Date de naissance / /
 Adresse
 Code immeuble Étage Téléphone / / /

SITUATION FAMILIALE

Seul(e) En couple En famille

QUALITÉ

Êtes-vous une personne :

Âgée de 65 ans et plus
 De plus de 60 ans reconnue inapte au travail
 Adulte handicapée

MODE DE DÉPLACEMENT

Autonome Canne Fauteuil roulant Déambulateur Immobilisé(e)

PÉRIODES D'ABSENCES PRÉVUES

Entre le 1^{er} juin et le 15 septembre 2022

ENTOURAGE FAMILIAL ET AMICAL, PROCHES AIDANTS

Nom/Prénom	Lieu.....	Téléphone ... /... /... /... /...
Nom/Prénom	Lieu.....	Téléphone ... /... /... /... /...
Nom/Prénom	Lieu.....	Téléphone ... /... /... /... /...
Nom/Prénom	Lieu.....	Téléphone ... /... /... /... /...

Il est rappelé aux familles ou aux proches qu'une telle procédure ne dispense pas de prendre fréquemment des nouvelles personnes qui sont inscrites lorsque le plan grand froid ou le plan canicule est déclenché.

PRISE EN CHARGE SANITAIRE ET SOCIALE

Médecin traitant Téléphone ... /... /... /... /...
 Infirmière (SSIAD, CSI, Libérale) Nombre de passages

Téléphone : /... /... /... /...

Assistant(e) social(e) Oui Non Nom Téléphone /... /... /... /...

Aide à domicile Oui Non Nom Téléphone /... /... /... /...

Repas à domicile Oui Non Nom Téléphone /... /... /... /...

Téléassistance Oui Non Nom Téléphone /... /... /... /...

Soutien psychologique Oui Non Nom Téléphone /... /... /... /...
(Professionnel, ami(e), voisin)

SI LA DEMANDE D'INSCRIPTION EST FORMULÉE PAR UN TIERS

Qualité Nom/Prénom

Lien

Adresse

Téléphone /... /... /... /...

FACULTATIF

Gardien Oui Non Nom Téléphone /... /... /... /...

IMPORTANT

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations communiquées dans la présente demande.

Je suis informé (e) qu'il m'appartient de signaler au CCAS toute modification concernant ces informations aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement du plan canicule.

Je demande à figurer sur le registre nominatif municipal afin d'être contacté (e) en cas de déclenchement par la Préfecture du plan Canicule.

Je suis informé (e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur demande écrite de ma part à : Monsieur Le Maire, Hôtel de ville, 10 place Charles Digeon, 94160 Saint-Mandé

En cas d'absence non signalée, sans réponse de votre part, il peut être fait appel aux services d'urgence.

Fait à le /... /...

Nom Prénom Qualité

Signature

Formulaire à retourner au CCAS - Hôtel de Ville - 10 place Charles Digeon - 94160 Saint-Mandé ou ccas.belage@mairie-saint-mande.fr

MENTIONS LÉGALES

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 30 JUIN 2004

Conformément aux dispositions de la loi du 30 juin 2004 modifiée le 1^{er} janvier 2013 et des articles L 116-3 et L123-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles, et les articles L2212-2 et L2212-4 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit assumer, sur le territoire de sa commune, ses obligations de mise en oeuvre des mesures de sauvegarde vis-à-vis de ses administrés. Ainsi, les communes ont mis en place un registre nominatif destiné à inscrire les personnes âgées et les personnes en situation de handicap qui en font la demande. Il assigne au Maire quatre missions :

- informer ses administrés de la mise en place du registre
- collecter les demandes d'inscription
- en assurer la conservation, la mise à jour et la confidentialité
- le communiquer au Préfet à sa demande, en cas de déclenchement du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE (canicule, grand froid, épidémie)

Pour ce faire, les personnes vulnérables et fragiles sont incitées à s'inscrire sur les registres communaux. Le Maire pourra utilement s'appuyer sur les Centres Communaux d'Action Sociale (CCAS).

DISPOSITIONS RELATIVES A LA LOI DU 6 JUILLET 1978

Les registres nominatifs créés au titre du recueil d'informations visé à l'alinéa précédent sont tenus dans le respect des dispositions de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 9 juin 2008 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Le droit d'accès et de correction des données nominatives est assuré conformément aux dispositions de la loi précitée. Ces données nominatives ne peuvent être consultées que par les agents chargés de la mise en oeuvre de ce recueil et de celle du PLAN D'ALERTE ET D'URGENCE visé à l'article L.116-3. La diffusion de ces données à des personnes non autorisées à y accéder ou leur détournement sont passibles des peines prévues aux articles 226-16 à 226-24 du code pénal.

LIONS CLUB DE SAINT-MANDÉ

VENTE AUX ENCHÈRES CARITATIVE

Le Lions Club de Saint-Mandé organise le 14 mai prochain une vente aux enchères caritative.
Rencontre avec son président, Bernard Mercier-Pageyral.

Le Lions Club de Saint-Mandé, créé en juillet 1956, est un des plus anciens clubs de la région parisienne. Il organise de multiples activités culturelles pour ses adhérents et mène de nombreuses actions humanitaires.

LES CHAMPS D'ACTION DU CLUB

« Nous nous réunissons deux fois par mois à Cresco pour organiser nos activités et manifestations » explique Bernard Mercier-Pageyral. Visites avec un guide conférencier, soirées, spectacles et concerts ponctuent l'agenda des membres du Lions club qui mène aussi de multiples actions humanitaires : collectes de produits de première nécessité pour l'Ukraine, de denrées alimentaires pour la Banque Alimentaire, séances de dépistage du diabète et des troubles de la vue, Téléthon, organisation de goûters avec spectacle pour les pensionnaires de l'Institut le Val Mandé...

« Le club vient aussi en aide aux associations dont les buts correspondent à nos objectifs prioritaires : aide aux malvoyants, aux sourds et malentendants, aux personnes âgées, aux handicapés et à la jeunesse en difficulté » indique son président.



**LA VENTE AUX ENCHÈRES
DU 14 MAI**

Cette année, le Lions Club innove en organisant une vente aux enchères caritative d'œuvres d'artistes contemporains. Elle comprend 101 œuvres (peintures, aquarelles, pastels, dessins, photos, céramiques, monotypes, lithographies, sérigraphies ...) de 39 artistes contemporains. Le résultat des ventes sera utilisé pour aider des associations et organismes que les Lions Clubs soutiennent : **Enfants, Cancers et Santé, L'Institut le Val Mandé et Lions Alzheimer.**

INFOS PRATIQUES

Exposition des œuvres du 10 au 13 mai 2022 de 14h à 17h
Salle des Fêtes de l'Hôtel de Ville de Saint-Mandé.

Vente : samedi 14 mai à 15h (ouverture des portes à 14h).
Vente sur place, par téléphone et sur internet (inscription à faire en amont sur drouot.com ou interenchères.com).
Commissaire-priseur : Maître Sébastien Castor

RENSEIGNEMENTS : LIONS@LCSAINTMANDE.FR OU 06 68 27 84 17
LE CATALOGUE DE LA VENTE EST DISPONIBLE SUR :
WWW.LCSAINTMANDE.FR ; WWW.DROUOT.COM ET
WWW.INTERENCHERES.COM

La Passerelle de Saint-Mandé

EN MAI

VENDREDI 6

12h30

Repas à la Maison de la Famille. Chacun apporte son repas et ses couverts.

15h

Si on chantait

16h

Time's up

LUNDI 9

15h

Club de lecture

(Algérie, algériens...) /
tarot

16h

Jeux de Claire

MARDI 10

10h

Marche douce et pique-nique au Plateau de Gravelle

15h

Club photo

MERCREDI 11

12h30

Le bol de riz (table d'hôtes)

JEUDI 12

9h45 et 11h

Initiation au yoga

VENDREDI 13

15h

Rummikub / Scrabble en duplicate

16h30

Mot de passe

LUNDI 16

15h

Fort Passerelle / tarot

16h30

Yoga sur chaise

JEUDI 19

8h30

Journée Maison

Picassiette + Cathédrale de Chartres

10h

Éveil musculaire

VENDREDI 20

15h

Équilibre et orientation / jeux au tableau

16h30

Jeux au tableau

SAMEDI 21

10h

Pétanque + pique-nique avec l'ABBSM

LUNDI 23

15h

Décopatch / Léon Tolstoï (exposé)

16h30

Jeux de Claire

MARDI 24

10h

Marche rapide (16 km) et pique-nique

MERCREDI 25

13h30

Nouvelle Athènes + Musée de la Vie romantique (Paris)

VENDREDI 27

15h

Rummikub / Scrabble en duplicate

16h30

Jeux au tableau

LUNDI 30

15h

Jean Teulé (exposé) /
tarot

16h30

La lettre en plus

EN JUIN

(PRÉVISIONS)

JEUDI 2

13h30

Parc de Bercy

VENDREDI 4

12h30

Repas à la Maison de la famille Chacun apporte son repas et ses couverts.

Plus de détails sur www.

passerelle94160.

fr Contact

adhésion

06 81 97 58 73

Compte tenu du contexte sanitaire, chacun vérifiera sur le site si tout ou partie de ces activités sont maintenues ou pas.

Cafédiabolo

Cafélittéraire*

Chacun apporte son ou ses titres "coups de cœur".

Samedi 7 mai et samedi 4 juin de 17h30 à 19h

Cafévoyage*

Voyage en Lusitanie, le pays du Fado avec Idalina

Samedi 14 mai à 17h15

Caféjeu*

Jouons avec les tableaux de Maîtres !

Samedi 21 mai de 17h30 à 19h

*sur inscription :

cafediabolo@gmail.com

Cafédiabolo

Maison de la famille (3^e étage)

8, place Lucien Delahaye
cafediabolo@gmail.com

Tél. 07 81 40 77 30

Club Bayard équitation

Fête du Poney

Journée de découverte :
baptêmes, animations,
jeux, soins des poneys...

Dimanche 22 mai à partir de 15h

ENTRÉE GRATUITE

Centre Équestre

BAYARD-UCPA

Avenue du Polygone

Paris (12^e)

Renseignements au

01 43 65 46 87

CORDOBA

Les femmes dans les religions monothéistes

3/3 Catholicisme "Les écritures ne sont pas machistes" Anne Soupa,

féministe catholique, écrivaine bibliste, théologienne et militante.

La conférence sera suivie d'une séance de questions à l'oratrice.

Participation souhaitée : 5 €

Mercredi 11 mai à 20h30

Centre culturel

3 avenue de Liège

Renseignements et contacts :

Michel Haim : 06 09 28 29 19

haim_michel@hotmail.fr

Régis Oudot : 06 41 56 89 37

www.asso-cordoba.org

LES RENDEZ-VOUS DE LA SOCIÉTÉ SAINT-MANDÉENNE D'HISTOIRE

SAM
14
MAI
2022

rendez-vous de la
Société
Saint-Mandéenne
d'Histoire

IGN Géoroom
08, avenue Pasteur
94160 Saint-Mandé

11H
Ouverture des portes à 10H30
Début de l'intervention à 11 heures.
Durée: 1 heure
5 euros / Gratuit pour les adhérents



Le quartier du Temple
Déambulation parisienne au pays des Templiers

Intervenant
Ludovic GALFO
Chercheur en histoire & en archéologie

www.histoire-saint-mande.org



CONFÉRENCE

DÉAMBULATION PARISIENNE AU PAYS DES TEMPLIERS

Créé en 1118, et validé lors du concile de Troyes en 1129, l'ordre du Temple s'installe à Paris dès sa création pour occuper un enclos considérable au nord des remparts de la ville. Doté de murailles, de jardins, d'une église remarquable... l'enclos du Temple, devint au fil des années une zone de commerce. Quartier populaire de la capitale, la Révolution Française le rendit célèbre pour la détention de la famille royale et la mort du jeune roi Louis XVII. Aujourd'hui loti, ses derniers vestiges furent arasés sur ordre de Napoléon 1^{er}. C'est dans cet enclos que la déambulation virtuelle va se dérouler afin de découvrir l'histoire de cet endroit depuis sa création jusqu'au XX^e siècle, en traversant la grande et la petite histoire de France.

Samedi 14 mai à 11h

Intervenant : Ludovic Galfo, chercheur en histoire et en archéologie.

IGN GEOROOM

8, avenue Pasteur

Tarif : 5 € / Gratuit pour les adhérents

www.histoire-saint-mande.org

La SSMH à la recherche de photos...

Dans le cadre d'un projet documentaire, la Société Saint-Mandéenne d'Histoire recherche des photographies de la Villa Neve, anciennement située au 19 de l'avenue Daumesnil. Cette Villa de style pompéien (démolie en 1957) fut le lieu de résidence de François II, Roi déchu de Naples et des Deux-Siciles, et de son épouse, Marie-Sophie de Bavière, sœur de "Sissi" l'impératrice, de 1874 à 1877.

Votre aide leur est précieuse !

contact.ssmh@gmail.com ou par courrier à SSMH - 27, avenue du Général de Gaulle - 94160 Saint-Mandé



AÏKIDO

Le club d'aïkido de Saint-Mandé a eu le plaisir d'accueillir Sensei Philippe Gouttard, 7^e Dan Aïkikai. Merci à lui pour le stage exceptionnel offert aux élèves du Club de Saint-Mandé.

TRIBUNES DES GROUPES D'OPPOSITION

Ensemble pour l'Alternance à Saint-Mandé, mouvement présidentiel majoritaire



Soulagement !

Chers Saint-Mandéens,

Le 24 avril, notre pays a choisi son Président de la République pour un nouveau quinquennat. Avec 58 %, M. Emmanuel Macron est le premier président de la V^e République à être réélu depuis 1965 hors période de cohabitation. En le confirmant pour un nouveau mandat, le pays a fait en même temps, le choix de la raison et du refus de l'extrême-droite. Nous avons accueilli avec soulagement ce résultat.

« **Ce résultat, m'oblige** » : le Président de la République a lancé un appel au rassemblement de l'ensemble des Français et nous nous en réjouissons.

Pour notre ville, **Merci aux 8 996 électeurs qui ont choisi au 2^e tour de voter pour Emmanuel Macron**. Notre ville s'était déjà illustrée au premier tour avec 40,80 % pour lui, l'un des meilleurs scores du Val-De-Marne !

Merci aux assesseurs et au personnel de la mairie, sans qui les opérations de vote n'auraient pas été possibles. Bravo aux différentes équipes.

Après avoir parrainé Mme Péresse pour sa candidature (elle a obtenu 7,92 % des suffrages à Saint-Mandé), le Maire LR de Saint-Mandé a, en toute cohérence, dans une tribune publiée par le JDD entre les 2 tours avec 2 autres maires, salué le bilan positif du premier quinquennat présidentiel et a souhaité sa réélection. Nous saluons cette prise de position. Saluons aussi les appels à faire barrage au Rassemblement National pour le 2^e tour portés par les élues EELV et PS de la ville. Ce sont des prises de positions qui les honorent.

Plus localement, le rassemblement autour de projets structurants pour notre ville reste, selon nous, une priorité. Retrouvons-nous autour des quelques projets qui ont fait consensus lors du scrutin de 2020 à savoir : la création **d'une navette électrique** notamment pour nos seniors pour pouvoir se déplacer plus facilement dans notre ville, **la couverture du RER A** pour en faire un espace vert repensé, la réflexion pour diminuer le **trafic automobile avenue Charles de Gaulle**, la dynamisation de notre centre-ville en berne... Autant de projets où toutes les énergies seront nécessaires.

Il est temps que la municipalité actuelle se donne les moyens d'une nouvelle impulsion pour lancer une action commune et accompagner notre ville vers ces objectifs.

Nous souhaitons aussi que notre ville réfléchisse à la place de la femme dans la ville et prenne une initiative pour faire de l'égalité homme femme une priorité.

Enfin, nous étions présents le mois dernier à l'inauguration du Floresco, en présence notamment de M. Beaudouin et du député. Ce bâtiment accueille un des fleurons des jeux vidéo en France. Bienvenue officiellement à eux !

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Très cordialement,

Léna Etner, Pierre Loulergue, Stéphane Robin

Facebook : Lena Etner
Twitter @EtnerLena
Instagram: lenaetnerEnsemble
Email: lenaetner@yahoo.fr
TikTok @lenaetner

Saint-Mandé respire



Améliorer la qualité et le cadre de vie à Saint-Mandé Nord

On ne peut que se réjouir de voir enfin la première tranche de la rénovation du quartier nord, avenue Quihou, livrée. On constate que la rue a été végétalisée avec des arbres plantés en pleine terre, son esthétique améliorée avec le choix de matériaux plus qualitatifs et que des places de parking pour handicapés ont été aménagées. **Pour autant, cette première tranche de travaux soulève plusieurs questions.**

D'abord quant au choix de matériaux : asphalté rouge pour les piétons et pavement en granit pour les voitures. Outre que le revêtement le plus qualitatif sera masqué par les voitures en stationnement, l'asphalte, qui accumule bien plus de chaleur que le granit, sera exposé au soleil, aggravant le phénomène d'îlots de chaleur.

Ensuite, quant à la priorité donnée aux différents usages de l'espace public.

On peut se demander, en effet, si la voiture ne serait pas plus importante à Saint-Mandé que les piétons.

Dans une ville à dimension humaine où tout devrait pouvoir se faire à pied ou à vélo, il est en réalité difficile d'y circuler : étroitesse des trottoirs, voies cyclables absentes, discontinues ou au marquage effacé, stationnement abusif ou encombrement divers... sans parler de la vitesse et du bruit des véhicules motorisés.

Or les aménagements effectués avenue Quihou ne semblent pas de nature à modifier cet état de fait.

• Car là comme ailleurs dans Saint-Mandé, pourquoi des bancs n'ont-ils pas été installés pour permettre aux habitants, âgés ou non, ou à mobilité réduite, de pouvoir faire une pause ou simplement profiter de leur quartier ?

• Pourquoi ne pas être plus ambitieux en termes d'équipement pour les vélos ? un seul petit emplacement sans abri contre la pluie a été aménagé au milieu de l'avenue.

• Pourquoi le garage automobile est-il autorisé à coloniser une partie du trottoir avec ses voitures, ce qui oblige les piétons à descendre sur la chaussée au risque de se faire percuter par une voiture ou une moto ?

Enfin, les travaux d'amélioration ne résolvent pas tout.

Les bons usages en vue d'une réelle amélioration de la qualité et du cadre de vie des habitants méritent encore un appui de la municipalité. Ainsi dans une partie de l'avenue Quihou, des grandes poubelles restent sur les trottoirs toute la journée, le plus souvent ouvertes. Les fumeurs et leurs mégots de cigarettes cherchent les cendriers urbains. Disponibilité de l'espace public et propreté laissent encore beaucoup à désirer.

Et pour la suite ?

Concernant la partie nord de l'avenue Gallieni, celle des emplacements taxis notamment, les riverains ne savent toujours pas quel en sera l'aménagement. Beaucoup espèrent qu'il sera plus ambitieux et que la sera zone entièrement piétonnisée au même titre que le côté sud de l'avenue.

Anne-Françoise Gabrielli, Roger de La Servière, Marie-France Dussion

Contact : saintmande.respire@gmail.com

Twitter et Facebook :

@SAINTMANDE.RESPIRE

Ensemble, réinventons Saint-Mandé



Le non-sens du double sens de la rue de Lagny

Au carrefour de Montreuil / Paris / Saint-Mandé, un petit bout de la rue de Lagny demeure à double sens, face au bar "le Saint-Mandé" et cela n'a aucun sens.

Cela fait déjà bien longtemps que la ville de Paris a interdit l'entrée sur son territoire par la rue de Lagny. De gros blocs de béton en barrent l'accès. L'espace est désormais réservé aux piétons et aux deux roues. Les voitures et motos qui arrivent de l'avenue Léon Gaumont (Paris 20^e), le long du périphérique, en direction de la porte de Vincennes, n'ont dès lors pas d'autre choix que de repiquer sur Saint-Mandé par la

rue de Lagny car la rue du commandant l'Herminier (Paris 20^e) est elle-même en sens interdit.

Cela fait également longtemps que Vincennes / Montreuil / Saint-Mandé se sont entendus pour mettre en sens unique, direction Vincennes / Paris, le tronçon de rue de Lagny qui sépare leur territoire respectif et ce jusqu'au cimetière nord de Saint-Mandé.

Subsiste donc un petit bout de rue de Lagny qui demeure, et d'une manière inexplicable, en double sens, et ceci au détriment des habitants de huit bâtiments saint-mandéens qui ont simplement un trottoir de 1m35 entre eux et la route. 1m35 !!!! Outre le danger que cela représente pour les piétons et les familles, c'est un lieu d'arrière-garde en termes d'aménagement urbain, alors que l'on pourrait en faire un lieu plaisant.

Le plus logique serait donc de mettre en sens unique cet ultime bout de rue de Lagny, en conservant la direction Paris / Vincennes (Il n'y a quasiment pas de circulation en sens inverse puisque deux des trois rues parisiennes sont en sens interdit) et surtout d'élargir le trottoir saint-mandéen en le végétalisant comme Avenue Quihou.

Post-scriptum : Au 19 avenue Gambetta, un arrêt bus provisoire perdure depuis des mois. À quand un arrêt définitif ?

Luc Alonso

alonso.adam.luc@gmail.com

La Gauche Unie



Retour sur l'élection présidentielle à Saint-Mandé

A l'issue du second tour de l'élection présidentielle à Saint-Mandé, Emmanuel MACRON a obtenu 83,33 %

des voix contre 16,66 % à la candidate du Rassemblement National.

Dans notre commune comme ailleurs, le **score ainsi réalisé par le président sortant est dû, en grande partie, au front républicain** qui, unissant des sensibilités diverses, s'est mobilisé pour faire barrage à l'extrême droite, à sa remise en cause des valeurs républicaines, à sa xénophobie et sa volonté d'imposer son programme sans se conformer à notre cadre constitutionnel.

Le Parti Socialiste comme les autres formations de gauche, avait appelé sans ambiguïté à faire barrage à l'extrême droite et donc à voter pour le président sortant.

Le résultat du second tour est donc avant tout la victoire des valeurs républicaines, ce qui explique qu'à Saint-Mandé, Emmanuel MACRON ait pratiquement doublé son score entre les deux tours.

Mais **ce vote n'est pas une adhésion au programme du président sortant** qui, par la politique d'injustice sociale qu'il a menée, laisse à la fin de son quinquennat un pays profondément fracturé et un insupportable creusement des inégalités.

Notre société est minée par ces inégalités qui détruisent ainsi progressivement notre vivre ensemble.

Ces inégalités font le lit de l'abstention et contribuent également au vote protestataire.

Notre société devient une poudrière et si les prochaines législatives ne parviennent pas à la mise en place de politiques plus justes permettant de lutter efficacement contre l'exclusion sociale, nos lendemains ne chanteront pas.

Saint-Mandé n'est pas à l'abri de ce climat.

Rappelons que **dans notre commune, la gauche toutes tendances confondues, a totalisé au premier tour 27 % des suffrages exprimés.**

Au second tour comme au premier, le score de l'extrême droite dépasse 16 %.

Comme dans l'ensemble de la France, l'abstention a été élevée dans notre commune puisque 27 % des Saint-Mandéens inscrits, soit plus d'un électeur sur quatre, ne se sont pas déplacés (28 % sur le plan national).

L'exécutif municipal doit en tirer des enseignements.

En effet, les politiques locales ne peuvent faire abstraction de ces aspirations au changement qui agitent la société : ces politiques doivent se transformer : favoriser l'implication et l'expression des citoyens dans l'élaboration des décisions, faire de la solidarité un axe majeur de la politique locale, définir des grands objectifs en matière de transition écologique.

Saint-Mandé ne saurait être exempté de ces exigences, et il reste bien à faire !

Et allons voter massivement aux prochaines élections législatives.

Geneviève Touati (PS)

g.touati@wanadoo.fr

La République en Marche, mouvement présidentiel majoritaire



Chers Saint-Mandéens,

Nous profitons de cette 2^e tribune avec Lena Etner, Pierre Loulergue et Stéphane Robin pour parler de **démocratie**.

Lors de l'élection présidentielle, la participation pour notre ville a été l'une des plus importantes d'Ile-de-France.

Bravo à vous tous !

En juin prochain, il y aura des élections législatives et la participation sera un élément clé.

Il est toujours temps de vous organiser pour voter et pour prévoir, si besoin, des procurations pour les élections législatives des 12 et 19 juin 2022.

Le mandant choisit son mandataire et lui donne sa procuration dans un commissariat sur la base de quelques éléments d'état civil et de son numéro de carte d'électeur (que l'on peut retrouver sur son avis de situation électorale sur Internet). C'est très simple!

Au plaisir de vous croiser et d'échanger avec vous dans nos commerces, nos rues, nos cafés et sur les réseaux sociaux.

Béatrice Dorra

beatrice@dorra.fr

« RÊVES DE GOSSE » de Grégory LAHMY

Que vous soyez sportif, scientifique ou poète, ce recueil de nouvelles est fait pour vous !



Qui n'a pas rêvé d'être une légende du foot, de surpasser tous les candidats lors d'une épreuve sportive ou encore de piloter une voiture de course à toute allure? Qui n'a pas voulu détrôner le plus grand scientifique de son temps ou manier la langue de Molière comme personne? Quel petit garçon voudrait rester seul dans son coin alors que les autres s'amuse?

Ce sont des sportifs du dimanche, des scientifiques incompris, des poètes méconnus et des petits garçons pas comme les autres qui sont réunis ici sous la plume malicieuse de Grégory Lahmy.

Tantôt drôle, tantôt touchant, l'auteur convoque les émotions dans ce deuxième recueil de nouvelles pour le moins détonantes.

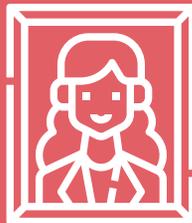
Séance de dédicace le Samedi 21 Mai de 15h à 19h à la brasserie : « La Fraternité », 2 avenue Victor Hugo, 94160 Saint-Mandé.



LES MISSIONS DE LA COORDINATRICE JEUNESSE

FICHE D'IDENTITÉ

Cynthia HEGESIPPE
Coordinatrice Jeunesse – Direction de la Famille
Arrivée à Saint-Mandé le 1^{er} septembre 2021
Études en Sciences de l'éducation/ parcours dans le domaine de l'encadrement éducatif et de l'animation

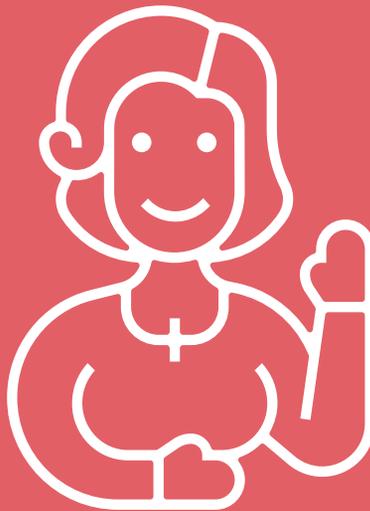


SES MISSIONS

- Prendre en compte les attentes et les besoins des jeunes Saint-Mandéens
- Développer et coordonner l'élaboration et la mise en œuvre de projets et d'actions
- Identifier et mobiliser les partenaires locaux de la jeunesse : municipaux, associatifs, scolaires etc.

LES ACTIONS

- Pass Initiative jeune
- BAFA (prochaine session du 30 octobre au 6 novembre)
- Formation aux gestes de premiers secours, PSC1
- Création d'ateliers, conférences, événements pour les jeunes
- Info sur l'emploi, les formations, l'orientation scolaire...



LES QUALITÉS REQUISES

- Être à l'écoute des propositions formulées par les jeunes
- Bienveillance, dynamisme, accompagnement, objectivité...



60

Jeunes de 11 à 20 ans ont bénéficié des services du pôle jeunesse ...



LES PROJETS À VENIR

- Aide au financement du permis de conduire en échange d'un engagement citoyen bénévole
- Exposition sur les stéréotypes sexistes à la mairie (du 9 au 20 mai)
- Reconstitution de l'atelier : **Booste ta scolarité** (prochain atelier le 11 juin)
- **Atelier job d'été** : aide à la rédaction de CV et lettre de motivation (le samedi 14 mai)
- Infos sur Parcours sup en octobre/novembre 2022 (en amont de la période des inscriptions)

COMMENT BÉNÉFICIER DES DISPOSITIFS MIS EN PLACE PAR LA VILLE ?

Cynthia HEGESIPPE
jeunesse@mairie-saint-mande.fr
Tél. 01 49 57 79 73
Facebook



PERMANENCES DES ÉLUS

Prise de rendez-vous : 01 49 57 78 01
contact@mairie-saint-mande.fr



JULIEN WEIL

Maire de Saint-Mandé
Vice-président du Conseil
Départemental du Val-de-Marne
Reçoit sur rendez-vous.



FLORENCE CROCHETON-BOYER

1^{ère} adjointe, déléguée à la
transition écologique et numérique,
à l'urbanisme, aux grands projets et
aux mobilités.
Reçoit sur rendez-vous.



ALAIN ASSOULINE

2^e adjoint, délégué aux solidarités,
à la santé, aux séniors et au lien
entre les générations.
**Reçoit le vendredi de 13h30 à 15h sur
rendez-vous.**



ÉVELINE BESNARD

3^e adjointe, déléguée aux familles
et à la petite enfance.
**Reçoit le jeudi après-midi de 14h à
18h sur rendez-vous.**



JEAN-PHILIPPE DARNAULT

4^e adjoint, délégué aux ressources
humaines, aux affaires juridiques et
à la sécurité publique.
**Reçoit un samedi matin sur deux sur
rendez-vous.**



CHRISTINE SEVESTRE

5^e adjointe, déléguée aux sports et
à la vie associative.
Reçoit le mercredi sur rendez-vous.



MARC MÉDINA

6^e adjoint, délégué au budget, à
l'évaluation des politiques publiques
et à l'administration générale.
Reçoit le lundi à partir de 18h.



MARIA TUNG

7^e adjointe, déléguée à la jeunesse, à
la vie locale et au vivre-ensemble.
Reçoit sur rendez-vous.



DOMINIQUE PERRIOT

8^e adjoint, délégué à la vie scolaire,
périscolaire et au handicap.
Reçoit sur rendez-vous.



MARIANNE VERON

9^e adjointe, déléguée à la
propreté, au cadre de vie, à la
redynamisation du commerce local
et au développement économique.
Reçoit sur rendez-vous.



JACQUES GUIONET

10^e adjoint, délégué aux affaires
culturelles, à l'enseignement
artistique et au patrimoine.
Reçoit sur rendez-vous.



PHARMACIES DE GARDE

DIMANCHE 8 MAI

Pharmacie du soleil
196, rue de Fontenay
à Vincennes
Tél. 01 43 28 04 19

DIMANCHE 15 MAI

**Pharmacie Vincennes-
Saint-Mandé**
168 bis, avenue de Paris
à Vincennes
Tél. 01 43 28 00 42

DIMANCHE 22 MAI

Pharmacie Sebag
36, avenue du Château
à Vincennes
Tél. 01 43 28 20 97

JEUDI 26 MAI

Pharmacie Defrance
2, rue Defrance
à Vincennes
Tél. 01 43 28 25 61

DIMANCHE 29 MAI

Pharmacie Tasseel
98, avenue du Général
de Gaulle
Tél. 01 43 28 45 68

DIMANCHE 5 JUIN

Pharmacie Tran Ly
17, avenue de Paris à
Vincennes
Tél. 01 43 28 05 58

LUNDI 6 JUIN

Pharmacie de l'avenue
95, avenue de Paris
Tél. 01 43 28 22 25



Commémoration

77^e ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE DE 1945

Dimanche 8 mai à 11h
au Monument aux Morts.

Modes de garde

Les Ribambins (relais d'assistantes
maternelles) organisent une
réunion d'informations sur les
modes de garde individuelle,
chez une assistante maternelle
indépendante ou en garde à
domicile.

Des assistantes maternelles,
des gardes à domicile et les
professionnelles des Ribambins
seront présentes pour échanger
avec les parents.

Mardi 17 mai à 18h
aux Ribambins 19, avenue Joffre
Inscription obligatoire au
01 49 57 92 52 ou par mail :
ram@mairie-saint-mande.fr

PASSEPORT

Les délais sont très longs,
n'attendez pas le dernier moment
pour faire réaliser ou renouveler
votre passeport.

Un passeport est valable 10 ans
pour les majeurs et 5 ans pour les
mineurs.

Coût : 86 € (adulte) ; 42 € (15 à 18
ans) ; 17 € (moins de 15 ans).

**Rendez-vous à prendre sur le site
de la Ville : www.saintmande.fr
rubrique Services en ligne.**

Pavé mémoriel

La Ville de Saint-Mandé, l'association Stolpersteine en France et Mme Lemberski vous invitent à la pose du pavé de mémoire – Stolperstein de Salomon dit Senia Juptzer

Lundi 9 mai à 14h30

11, allée des Platanes
Saint-Mandé

Présence à confirmer par mail :
president@stolpersteine.fr

VIGILANCE !

Des chiens chutent régulièrement dans les fossés du château de Vincennes (8 à 10 mètres de haut). Si certains s'en sortent indemnes, pour d'autres, la chute est fatale. Faites donc attention à vos fidèles compagnons lors de vos sorties autour du château de Vincennes.

Recyclage

Apportez les petits appareils (mixeur, téléphone, aspirateur...), le matériel informatique (ordinateur, imprimante...), le gros électroménager (frigo, machine à laver, TV...) dont vous ne vous servez plus. Ils seront triés, réemployés par Emmaüs ou à défaut recyclés par Ecosystem.

La collecte aura lieu samedi 21 mai de 10h à 14h

Place de la Libération



Deux adresses en Île-de-France pour intervenir plus rapidement :

Au Nord :
20 - 22 rue des Ursulines
93200 Saint-Denis
Tél. : 01 48 20 36 31 - Fax : 01 48 20 05 89
E-mail : administratif@pruneville.fr

Au Sud :
23, rue des Bourguignons
91310 Montlhéry
Tél. : 01 64 49 50 39 - Fax : 01 64 49 34 56
E-mail : montlhery@pruneville.fr

AFIN D'ÊTRE EN CONFORMITÉ AVEC LE RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD), TOUTE PUBLICATION DANS LA RUBRIQUE "ÉTAT CIVIL" CONCERNANT LES NAISSANCES, MARIAGES ET DÉCÈS NE POURRA ÊTRE FAITE QUE SUR SOLLICITATION DES FAMILLES.



Bienvenue à...

Aria DANINO (07/03) • **Philomène ROLLIN** (16/03) • **Sana ABDILLAHI** (21/03) • **Maxence AGAZAR** (25/03) • **Nina TILLINAC** (31/03).



Ils se sont unis

Alexis TUIL et **Claire PERELMUTTER** (24/03)



6 AVRIL

Emma BENQUÉ et **Nathan COHEN** unis par **Alain ASSOULINE**.



29 MARS

Jefferson MAZAUD et **Sabrina CASBI** unis par **Julien WEIL**



1^{er} AVRIL

Asrit REDZEPI et **Nadia SAHEL** unis par **Florence CROCHETON**



Elle nous a quittés

Rosalie HUPPERT (87 ans).

HOMMAGE



C'est avec tristesse que la municipalité a appris le décès de Monsieur **Michel Tabart** survenu le 6 mars 2022 dans sa 77^e année. Installé à Saint-Mandé depuis 1983, Michel Tabart avait pris sa retraite après une carrière passée au ministère des finances. Membre de plusieurs associations saint-mandéennes (Cafediabolo, La Passerelle, le Centre d'Amélioration de la mémoire...) il s'était découvert une passion (et un don) pour la peinture après un apprentissage auprès d'Aude Lantieri, la directrice de la Charpente. Il avait d'ailleurs exposé à Cresco lors de son ouverture.

Le Maire, Julien Weil, au nom du conseil municipal présente à son épouse Régine et sa famille ses sincères condoléances.

NOUVEAU

cyclable
SAINT-MANDÉ

95 avenue de Paris, 94160 Saint-Mandé
01 77 85 19 25

SPÉCIALISTE DU VÉLO
À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE



SAINT-MANDÉ

96, avenue du Général de Gaulle

DÈS MAINTENANT

VILLA ALINA

**RÉSIDENCE
D'EXCEPTION
DE 5 APPARTEMENTS
À LA VENTE**

DU 4 AU 5 PIÈCES

NOUVELLE RÉALISATION

ESPACE DE VENTE

71 avenue du Général de Gaulle - 94160 SAINT-MANDÉ

HORAIRES D'OUVERTURE : du lundi au jeudi de 8h à 18h. Le vendredi de 9h à 15h. Exclusivement sur rendez-vous

Provini
Promoteur - Constructeur

Contactez-nous dès maintenant au
01 49 57 20 20
RENSEIGNEMENTS : provini@provini.fr

SALON DE L'ART ABORDABLE
et du street art

5^e ÉDITION



24-27 JUIN 2022

11H-21H JARDINS DE L'HÔTEL DE VILLE



SAINT-MANDÉ
CRESCO ET FLORESCO